

D'ABORD AVEC TOUT L'MONDE!

9 mois de grève et toujours

sous le seuil de la pauvreté!



Photo : Clément Allard/Le Devoir

**Liste d'attente et
dignité humaine**

Page 5



**Liliane Story :
bénévole et
passionnée**

Pages 6 et 7

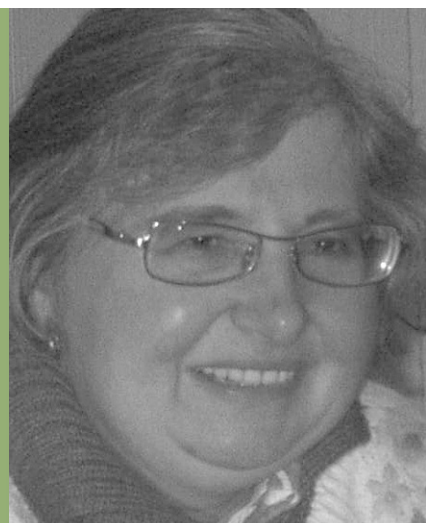


Table des matières

Nos entrevues et reportages...

À la une : 9 mois de grève et toujours sous le seuil de la pauvreté!	p.3
Sur le terrain : Grand succès pour Centraide	p.4-5
Personnalité : Liliane Brousseau	p.6
Arts et Culture : La plus grande fan d'Elvis	p.7

Nos chroniques...

Courrier du lecteur	p.2
Dans nos mots	p.4
Nos droits : Liste d'attente au CRDIQ	p.5
Le mot caché de Lise :	p.6
Rendez-vous, Babillard, Petites annonces	p.8

Crédits

Éditeur :	Mouvement Personne D'Abord du Québec Métropolitain
Comité de rédaction : Journalistes et recherche :	Cécile Bellemare Pierre Dechene Sylvie Gagné Mélicca Jobin Robert Laflamme Lise Luckenuick Yvette Muise Yan Paquet Serge Plamondon Rémi Rousseau
Photographies :	Régent Lacroix André Gaboury Clément Allard
Illustration :	Sylvie Gagné
Personne-ressource au comité et révision :	Régent Lacroix
Collaboration :	Pierrette Dion Michelle R.-Rousseau
Infographie et mise en pages :	Kathleen Kelly, Kel Imagination
Conception logos :	Jean-François Boisvert Kathleen Kelly Ian Renaud-Lauzé
Impression :	Publications Lysar
Comité de promotion et distribution :	Jacques Beaudet Ronald Demers Catherine Fortier Lise Luckenuick Yvette Muise Serge Plamondon
Co-distribution :	Distribution Affiche-Tout
Lecteurs version audio :	Michel Déry Sylvie Gagné

Tirage

Le Vol.3 No.5, de « **D'Abord avec tout l'Monde!** » est imprimé à 10 000 exemplaires et distribué gratuitement dans la région de Québec par le Mouvement Personne D'Abord du Québec Métropolitain.

Il est également disponible en version audio, sur demande, au bureau du Mouvement.



© 2005 MPD'AQM. Le contenu de « **D'Abord avec tout l'Monde!** » ne peut être reproduit que s'il est fait mention de la source.

Dépôt légal, 1^{er} trimestre 2002 • Bibliothèque nationale du Québec • Bibliothèque nationale du Canada • ISSN-1499-9900 (imprimé) ISSN-1499-9919 (audio)

Abonnement de soutien

Ce journal vous intéresse?
Vous aimeriez en obtenir un exemplaire directement chez vous ?
Rien de plus facile, contactez-nous au :

Mouvement Personne D'Abord du Québec Métropolitain
2101, 1^{ère} Avenue
Québec (Québec) G1L 3M6
Téléphone & Télécopieur : (418) 524-2404
Courriel : mpdaqm@globetrotter.net
Site Internet : www.mpdaqm.org

Vous nous aidez en souscrivant à



Centraide
Québec

Courrier du lecteur



Sans créer de grandes vagues, notre article sur Radio X (Vol.3, No.4) a suscité des réactions chez quelques-uns de nos lecteurs qui ont voulu exprimer leur opinion, la plupart par téléphone, d'autres par écrit. Nous reproduisons ici, dans leur intégralité, 2 lettres reçues.

Il y a du pour...

Bonjour.

D'abord laissez-moi vous féliciter pour la qualité de l'article présenté sur les propos tenus par M. Jeff Filion à Radio X. J'appuie à 100% votre démarche et considère que M. Filion a raté une belle occasion d'élargir sa vision en refusant de vous rencontrer et en ne répondant pas à vos appels.

Vous avez raison d'être en colère et de ne pas laisser passer ces propos; ils sont discriminants et démontrent le peu de respect accordé à la dignité des personnes quelles que soient leurs caractéristiques! On les compare même à des animaux! Je ne suis même pas certaine que M. Filion accepterait qu'on parle ainsi de son chien... Côté courage, on peut dire que vous l'avez battu cent milles à l'heure...

Bravo encore et continuez votre travail de sensibilisation, il est plus qu'important.

Marie B.-Lemieux

... et du contre!

Votre article sur Radio X!

Je tout d'abord préciser que j'ai un frère atteint de déficience mentale et que j'avais un oncle trisomique.

Dans ma famille, jamais nous n'avons eu besoin d'un groupe comme le vôtre pour s'occuper de nos personnes.

Je ne comprends même pas qu'on puisse subventionné l'existence d'un groupe et surtout d'un journal comme le vôtre. Vous ne devriez même pas exister.

Qui sont vos lecteurs!!!!

Les déficients lisent peu et réalisent à peine à comprendre le sens des lectures.

Votre journal et surtout votre équipe ne cherchent-ils pas rien qu'une publicité, qu'une façon de se faire voir et valoir dans le but évident de soutirer de plus amples subsides des autorités gouvernementales.

C'est trop flagrant, un commentaire radiophonique que tout le monde avait oublié le lendemain, vous en faite une guerre ouverte.

Votre article ne m'impressionne pas, parce qu'après tout qui prend au sérieux la grande gueule à Filion.

Demandé à n'importe qui de quoi Filion à parler hier... personne ne s'en souviendra.

Si vous étiez si soucieux des déficients, vous auriez assez de travail que vous n'auriez pas de temps à perdre avec Filion.

De la publicité, un petit trip de pouvoir et des impôts dépensés inutilement, voilà ce que vous êtes.

Jean Matte

Mot de la rédaction

Pour connaître la réaction du comité de rédaction à ces propos, lisez la chronique « Dans nos mots » en page 4.

Vous avez des commentaires à émettre sur cette lettre ou sur un article du Journal? N'hésitez pas à nous écrire. Cette tribune vous appartient!



9 mois de grève et toujours sous le seuil de la pauvreté!

Entrevue et reportage : Lise Luckenuick/Régent Lacroix

Le 10 janvier, prenait fin un long conflit de 9 mois qui est passé presque inaperçu aux yeux du public. 37 employés de AFFI Québec, dans le quartier Duberger, ont fait la grève pour finalement obtenir une augmentation de 0,48\$/l'heure.

AFFI Québec est une usine spécialisée dans la peinture liquide industrielle sur tous les types de surfaces. On y fait également l'assemblage de harnais de fils, assemblages divers et sérigraphie. Ce qui distingue cette entreprise de celles du même type c'est qu'elle est un Centre de travail adapté (CTA).

La création des CTA remonte à la fin des années '70. À l'origine leur mission était double : fournir un emploi salarié et régulier à des personnes handicapées productives, mais dont le faible taux de productivité ne leur permet pas d'entrer en compétition sur le marché régulier du travail d'une part et, d'autre part, « d'être un tremplin » vers l'entreprise régulière pour une partie des travailleurs et travailleuses.

Actuellement au Québec, 44 entreprises adaptées sont accréditées par le programme CTA



Laure Lapierre, conseillère syndical

administré par l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ). Pour avoir accès au programme de subvention, ces entreprises privées à but non lucratif doivent compter une majorité (60%) de personnes handicapées parmi leur personnel.

La subvention versée par l'OPHQ est actuellement de 8,57\$/l'heure par poste de travail, celle-ci couvrant le salaire minimum plus les avantages sociaux.

Pourquoi la grève

Le mandat syndical de négociation en était un de lutte contre la pauvreté.

Selon madame Laure Lapierre, conseillère syndicale du Syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau - Québec (SEPB), la demande n'était pas excessive :

« Lorsqu'on regarde l'augmentation du coût de la vie et ce que l'employeur reçoit de l'OPHQ, ce que les employés n'acceptent pas, c'est de faire 35 heures de travail par semaine et, pour l'employeur, son coût pour les salaires est à peu près nul. Y'a pas une grosse différence entre ce qu'il reçoit de l'OPHQ et ce qu'il a à verser aux employés. »

S'ils étaient heureux de la fin de la grève, les employés étaient plus ou moins satisfaits des conditions salariales obtenues comme nous en a fait part, le président du syndicat, monsieur Claude Arsenault :



La couverture des médias

Malgré qu'elle ait duré 9 mois, la grève chez AFFI est presque passée

part. »
Le président du syndicat et quelques confrères en formation à Louis-Jolliet ont rencontré notre journaliste, Lise Luckenuick

Les commentaires de l'employeur sont extraits d'entrevues téléphoniques avec messieurs Roger Pedneault, président du C.A. et Bruno Riffade, directeur des opérations du Groupe AFFI à St-Hubert afin de vous permettre de comparer leur point de vue avec celui de la partie syndicale.

Sur le programme de formation au Centre Louis-Jolliet

Le syndicat : « Le fait que les gens vont aller chercher de meilleures connaissances me donne bon espoir que ça va leur permettre d'améliorer leur qualité de vie tant sur le plan personnel que professionnel. »

L'employeur : « À tout le moins, on est certain que ça va leur rendre la vie un peu plus agréable. Pour la compétence dans l'emploi, je ne crois pas que ça ait une influence significative. »

Ce qu'on nous montre...
Ce qu'on ne nous montre pas.



Sur l'adaptation de l'équipement

Le syndicat : « L'OPHQ verse aussi des subventions pour améliorer les équipements, pour les adapter aux personnes handicapées. Si vous aviez l'occasion d'aller visiter l'usine, vous verriez que des postes adaptés, y en a pas. Les tables sont toutes à la même hauteur, les fauteuils, c'est des vieux fauteuils tout défaits, y a pas d'argent qui est dépensé en adaptation des postes. En tout cas, s'il y en a, on le voit pas, ça ne paraît pas dans l'usine. »

L'employeur : « Il n'y a plus de subventions de l'Office pour les équipements, et ça fait quelques années. Les équipements, c'est une notion qui est bien imprécise. Nous, on fait des gabarits sur mesure pour les individus qui travaillent. C'est ça l'adaptation du travail. On reçoit une personne qui n'est pas compétitive, qui ne peut pas se trouver d'emploi sur le marché normal et on lui fabrique un travail pour elle. C'est l'inverse d'une entreprise normale. On dépense presque 2 à 3 fois plus qu'une entreprise normale dans l'adaptation du travail. C'est pour ça qu'on a une subvention. »

Sur la possibilité pour une entreprise du même genre, réalisant le même chiffre d'affaires mais non-subventionnée, de faire ses frais

Le syndicat : « Eux, (les CTA) ils disent que ça prend plus de monde pour faire le même job. Mais, même si ça prend plus de monde, ils ont plus de subventions. Ce qui fait qu'au bout du compte ce n'est pas un argument valable. Avec un chiffre d'affaires de 5,8 millions, je pense qu'il y aurait vraiment une possibilité de bien vivre pour une entreprise régulière. »

L'employeur : « On a des compétiteurs qui font le même travail que nous autres et qui font de l'argent. Ils paient les salaires complets, mais ils ont 3, 4 fois moins de personnel. On ne ferait pas le travail avec le même nombre de personnes. On robotiserait, on investirait dans les technologies nouvelles. On ferait des tâches beaucoup plus complexes, beaucoup plus rapidement. On ne peut jamais faire une relation entre ce qu'on reçoit et la production de l'employé lui-même. L'employé produit à des coûts qui sont des coûts d'adaptation et d'organisation de l'usine qui sont énormes. La moyenne généralement observée, c'est 0,49\$ de main-d'oeuvre directe dans 1,00\$ de production, de vente. À Québec, il nous coûtait 1,12\$ pour faire 1,00\$ de vente. C'est pour ça qu'on a une subvention. »

À suivre...



Dans nos mots

« On n'est pas des cervelles d'oiseaux! »

Propos recueillis auprès du comité de rédaction par Régent Lacroix.



René Gingras

Robert Laflamme



Serge Plamondon

Pierre Dechene



Mélissa Jobin

Sylvie Gagné



Cette phrase lancée par Robert, au cours d'une rencontre du comité de rédaction, résume très bien ce que pensent les personnes concernées, du contenu de la lettre de monsieur Jean Matte, publiée dans notre « Courrier du lecteur » en page 2. Voici un aperçu des réactions spontanées recueillies auprès du comité, en particulier à la lecture de certains passages.

Vous commencez votre lettre en parlant de votre « frère atteint (sic) de déficience mentale », ce qui a fait sursauter tout le monde dans le comité :

« La « déficience intellectuelle » n'est pas une maladie, c'est un état. On n'est pas atteint, on vit avec! ».

« Ça fait longtemps qu'on ne dit plus « déficience mentale » mais « déficience intellectuelle ». Justement pour pas mélanger avec santé mentale. »

« Dans ma famille, » enchaînez-vous « jamais nous n'avons eu besoin d'un groupe comme le vôtre pour s'occuper de nos personnes. » :

« Au Mouvement, ce ne sont pas les autres qui s'occupent de nous. C'est nous qui nous occupons de nous-mêmes; on se prend en mains. On le fait à cause des préjugés dans la société. »

« S'il n'y avait pas de membres, le Mouvement n'existerait pas. »

« S'il y a des membres, c'est parce qu'il y a des personnes comme nous, avec une « déficience intellectuelle », qui veulent parler, s'exprimer,

dire ce qu'elles pensent, ce qu'elles veulent au lieu de laisser leur famille ou les autres parler et décider à leur place. »

Écrivant ne pas comprendre « qu'on puisse subventionné (sic) l'existence d'un groupe et surtout d'un journal comme le vôtre », vous ajoutez : « Vous ne devriez même pas exister (sic). » provoquant une réaction en chaîne :

« C'est un manque de respect! C'est blessant, fâchant, discriminant! »

« Fillion avait dit : « Non mais il mérite pas de vivre. ». Lui, il écrit : « Vous ne devriez même pas exister. ». Il agit comme Fillion! »

« Merci de nous avoir insultés. Parce que le Mouvement, c'est nous, les personnes étiquetées « déficientes intellectuelles ». On l'a créé et on le dirige depuis plus de 20 ans. »

Vous vous interrogez sur qui sont nos lecteurs et vous affirmez que « les déficients lisent peu et réalisent à peine à comprendre le sens des lectures ».

« On devrait lui fournir la liste de tous les membres qui savent lire. »

« Il ne sait pas que c'est Sylvie et Michel qui lisent la version audio du journal pour les personnes qui ont des difficultés de lecture. »

« Lise prépare toute seule une grille du « Mot caché » pour chaque numéro du journal. C'est pas tout le monde qui peut faire ça. Même lui serait peut-être pas capable d'en faire une. »

Selon les statistiques, c'est 3% de la population qui vit avec une « déficience intellectuelle » (dont 98%, légère) et 25% de la population qui éprouve des problèmes de lecture. Qu'une personne sur 4 ne sache pas lire ne signifie pas automatiquement qu'elle a une « déficience intellectuelle » et ce n'est pas parce qu'une personne « déficiente intellectuelle » ne sait pas lire que 3 autres sont aussi dans le même cas!

Si vous n'avez pas tout à fait tort de penser que notre journal n'est « qu'une façon de se faire voir

et valoir », vous vous trompez en supposant que c'est « dans le but évident de soutirer de plus amples subsides des autorités (sic) gouvernementales. »

« On fait notre journal bénévolement pour tout l'monde, pour dire ce qu'on fait, pour que le monde nous connaisse, qu'il sache que nous pouvons nous impliquer dans la société. »

« Le gouvernement ne nous donne pas plus d'argent pour faire notre journal ou parce qu'on en fait un. »

« C'est notre outil pour faire connaître notre Mouvement et dire qu'on est là pour aider ceux qui en ont besoin. »

En conclusion, vous nous décrivez ainsi : « De la publicitée (sic), un petit trip de pouvoir et des impôts dépensés inutilement, voilà ce que vous êtes. »

« Ce monsieur nous juge sans venir voir qui on est. Il généralise. »

« Il devrait venir nous voir pour qu'on discute avec lui et qu'il nous connaisse. »

« Quand on fera notre « portes-ouvertes », il devrait venir avec son frère. Il comprendrait plus s'il nous connaissait. Il aurait peut-être moins de préjugés. »

Voilà, monsieur, dans nos mots, les réactions qu'ont provoquées chez-nous, vos commentaires. Nous avons demandé à Régent, notre personne-ressource pour le journal, d'en prendre note et de vous en faire part.

Le journal « D'abord avec tout l'monde! », c'est une partie du travail du Mouvement. Une façon de rejoindre les gens pour qu'ils découvrent l'organisme pour ensuite apprendre à connaître ses membres. Ceux-ci veulent que vous sachiez qu'ils sont heureux, qu'enfin, ce 14^e numéro vous ait permis de nous découvrir et qu'ils souhaitent que ce 15^e vous donne envie de les connaître. Au plaisir de vous rencontrer votre frère et vous, lors de notre journée « portes-ouvertes » dont nous annoncerons la tenue dans un prochain numéro de notre journal.



Sur le terrain

Centraide : grand succès de la campagne de financement dans les secteurs public et parapublic

Les contributions du personnel et des personnes retraitées des secteurs public et parapublic du Québec, combinées aux contributions spéciales de sociétés d'État et d'organismes, totalisent l'impressionnante somme de 12 076 070 \$, au profit des 18 Centraide du Québec, dont plus de 2,3 millions de dollars à Centraide Québec.

Le succès de la campagne Centraide - secteurs public et parapublic, est le fruit d'un travail ingénieux, efficace et dévoué de plus de 14 000 personnes qui se sont impliquées

dans cette campagne. La totalité des dons ainsi recueillis a été remise aux 18 Centraide du Québec selon le choix de chacun des donateurs et contribuera à soutenir financièrement 1 500 organismes communautaires qui viennent en aide à plus de 1 300 000 personnes parmi les plus vulnérables de notre société, dont 160 dans la région couverte par Centraide Québec.



Dans l'ordre habituel, monsieur Pierre Métivier d.g. de Centraide Québec, mme Raymonde Saint-Germain, coprésidente de la campagne Centraide -secteurs public et parapublic 2004 et sous-ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, monsieur Louis Champoux, président du C.A. de Centraide Québec et le coprésident monsieur Réjean Parent, président de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).





L'accès aux services du CRDIQ : Une attente qui touche la dignité humaine



Le Collectif contre les listes d'attente au Centre de réadaptation en déficience intellectuelle de Québec (CRDIQ) est intervenu pour une 3e fois depuis 18 mois auprès du conseil d'administration de l'Agence de développement des réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Québec. 4 personnes du Collectif ont pris la parole et décrié la situation pour laquelle la stratégie déployée par l'Agence et le CRDIQ n'a pas porté fruit. Entre septembre 2003 et novembre 2004, le nombre d'usagers en attente de services (ayant une « déficience intellectuelle » ou un trouble envahissant du développement), est en effet passé de 278 à 359, une augmentation de plus de 30%.

Le 16 décembre 2004, au nom du Collectif, Yvette Muise, membre du Mouvement a interpellé le président de l'Agence, Jean-Marie Bouchard, avec fermeté :

« Monsieur le président et membres du conseil. On s'est déjà rencontrés au sujet de cette question en mars 2003. Aujourd'hui je m'adresse encore à vous qui devez représenter nos intérêts. La situation depuis 2003 ne s'est pas améliorée, elle a empiré. Il y a des usagers qui attendent, depuis 2 à 3 ans, des services. Leur situation est de plus en plus difficile. Ça veut dire que ces personnes se retrouvent pour plusieurs isolées, dans une situation de vulnérabilité, perdent des acquis au niveau de leur qualité de vie, vivent de l'insécurité et, même, cela entraîne des problèmes de santé. Ces personnes souffrent... Elles aussi ont des droits. Elles ont droit de recevoir les services qu'elles ont besoin. Elles ont droit de participer comme tout le monde dans la société. Là, elles n'ont pas les services, on leur enlève leur droit. C'est pas juste. Leur dignité humaine est brimée.

Je ne veux pas savoir ce que vous avez fait depuis 2003 mais plutôt ce que vous allez faire demain. Ma question : En tant que président du conseil d'administration, Monsieur Bouchard qu'allez-

vous faire afin que l'Agence s'assure que le CRDIQ va donner des services ? »

Monsieur Bouchard a affirmé être sensible à la situation et reconnaît que les budgets du CRDIQ sont insuffisants afin de répondre aux besoins. L'Agence dit faire des interventions auprès du Ministère afin que le CRDIQ reçoive le financement pour répondre à ces besoins en services. Monsieur Jacques Fillion, responsable du dossier à l'Agence précisait, quant à lui, que cette situation les préoccupe et que, selon leurs prévisions, le CRDIQ pourrait offrir, d'ici la fin-mars, plus de 224 nouveaux services. Par contre, dans le concret, pour la personne qui attend depuis déjà 2 à 3 ans, ce sont de belles paroles mais qui, dans l'ordre des priorités établies par le CRDIQ, ne garantissent pas que ces services seront offerts aux personnes présentement en attente de services.

Le Collectif réclame de l'Agence qu'elle s'assure que tous les moyens nécessaires à l'élimination de la liste d'attente au CRDIQ soient pris. Une attente prolongée pour des services devant être

dispensés par le CRDIQ met en péril la participation sociale des citoyennes et citoyens (ayant une « déficience intellectuelle » ou un trouble envahissant du développement) qui sont en besoin de réadaptation et cause une surcharge importante à leurs familles.

Le Collectif contre les listes d'attente au CRDIQ est composé :

- du Comité des usagers du CRDIQ
- de l'Association pour l'intégration sociale (région de Québec)
- d'Autisme Québec
- du Regroupement des organismes de promotion des personnes handicapées de la région 03
- du Mouvement Personne d'Abord du Québec Métropolitain.



Vous avez droit d'avoir accès à des services dans un délai raisonnable

Vous êtes une personne en attente de services au CRDIQ? Vous croyez que la situation que vous vivez n'est pas raisonnable comme temps d'attente? Savez-vous que vous pouvez porter plainte? Savez-vous que votre plainte pourrait avoir un impact afin d'accélérer votre accès aux services?

Le traitement des plaintes dans un établissement du réseau se fait comme suit :

- 1- Vous pouvez faire une plainte au «Commissaire aux plaintes du CRDIQ». Cette plainte peut être verbale, mais il est préférable qu'elle soit faite par écrit et que vous en conserviez une copie. À partir de ce moment, cette personne a 45 jours pour faire l'examen et vous donner une réponse. Vous recevrez un avis écrit qui vous informera que la plainte a bien été reçue. Le Commissaire aux plaintes devra vous donner une réponse écrite.
- 2- Si on refuse d'examiner votre plainte ou si vous n'êtes pas satisfait de la réponse reçue, vous pouvez acheminer une plainte au «Protecteur des usagers». Il s'agit de lui écrire une lettre pour expliquer pourquoi vous n'êtes pas satisfait et d'y joindre la plainte et la réponse que vous aviez reçue.
- 3- Le Protecteur des usagers est nommé par le gouvernement. Lorsqu'il reçoit une plainte, il fait en son pouvoir pour répondre dans le meilleur délai. Si plusieurs plaintes du même type lui parviennent, le Protecteur soulèvera ce problème afin qu'il soit connu par le Ministère concerné.

Voilà comment votre plainte pourrait avoir un impact positif pour vous et tous ceux en attente.

Besoin d'aide ou de conseils pour rédiger votre plainte?
524-2404

Historique du dossier

- 1996 : Le problème est identifié comme étant une priorité d'action par la Régie régionale et ses partenaires.
- 2001 : «De l'intégration sociale à la participation sociale : un engagement renouvelé du réseau de la Santé et des Services sociaux». Cette politique fait de la diminution des listes d'attente en réadaptation un objectif continu à poursuivre.
- Janvier 2003 : Création du Collectif contre les listes d'attente au CRDIQ.
- Février 2003 : 1^{re} assemblée des usagers en attente au CRDIQ.
Campagne de lettres des usagers en attente au Ministre SSS.
- Mars 2003 : 1^{ère} intervention au CA public de la Régie régionale de Québec.
- Novembre 2003 : 2^e assemblée de mobilisation des usagers en attente.
- Décembre 2003 : Conférence de presse du Collectif. Adoption, par le C.A. de la RRSSSQ, du « Plan d'action sur l'organisation des services de soutien aux personnes présentant une déficience intellectuelle, à leurs familles et aux autres proches », faisant de la diminution de la liste d'attente en réadaptation, un objectif prioritaire pour la 1^{ère} année d'implantation du plan d'action.
- Janvier 2004 : Rencontre du Collectif avec l'attachée politique du Ministre Couillard, Mme Julie Quenneville et Mme Diane Bégin de la direction des personnes handicapées au MSSS.
- Janv-mars 2004 : Circulation d'une pétition.
- Mars 2004 : Dépôt de la pétition à l'Assemblée nationale : 3 060 signatures
- Mai 2004 : 2^e intervention du Collectif au CA de l'Agence de Santé et de Services sociaux.
- Novembre 2004 : Rencontre entre les représentants du Collectif et le CRDIQ le 11 novembre.
Rencontre entre l'Agence, le CRDIQ et le Collectif le 25 novembre.
- Décembre 2004 : 3^e intervention du Collectif au CA de l'Agence de Québec le 16 décembre.

Les adresses où faire parvenir votre plainte :

CRDIQ
Commissaire aux plaintes
110, rue de Courcellette
Québec (Québec)
G1N 4T4

Ministère de la Santé et des services sociaux
Protecteur des usagers
500, Grande-Allée est, Bureau 102
Québec (Québec)
G1R 2J7



Personnalité

Liliane Story : bénévole et passionnée



Liliane a conservé tous les billets des représentations d'Elvis Story auxquelles elle a assisté.



Entrevue : Lise Luckenuick; résumé : Régent Lacroix

Liliane Brousseau est réceptionniste-téléphoniste au Mouvement Personne d'Abord depuis déjà 9 ans. Elle aime rencontrer les gens qui viennent au bureau, donner de l'information aux membres, les aider pour leurs courriels et surtout faire des commissions. Ce qu'elle aime moins faire, c'est du
Sous le signe de la passion

En dehors de ses journées de bénévolat au Mouvement, Liliane ne reste pas inactive : correspondance, recherches sur Internet, lecture, émissions de télévision et écriture. Elle se tient au courant de l'actualité en général mais, ce qui l'intéresse particulièrement, c'est le monde artistique et encore davantage si le nom d'Elvis Presley y est associé.

Sa passion pour Elvis remonte à son enfance, lorsqu'à l'âge de 7 ans, elle a vu le film « Blue Hawai » à la télévision. Elle s'est mise à collectionner ses disques et à lire tout ce qui s'écrivait sur lui.

Le 21 juin 1995, elle assistait à la première d'Elvis Story au Capitole et commençait à collectionner tous les articles sur le spectacle. Au total, elle a assisté à 50 représentations d'Elvis Story, dont 4 fois la version « Casino » du spectacle de Noël.

Sous le signe de la persévérance

En 1988, Liliane rédige en 3 mois à peine, un manuscrit sur Elvis Presley. À partir de ses recherches dans des livres sur Elvis, elle veut tracer un portrait de l'homme derrière la vedette. Ce manuscrit, c'est un cadeau qu'elle offre à une amie, Louise pour célébrer leurs 10 ans d'échange de correspondance sur leur passion commune : Elvis.

Il s'écoule un autre 10 ans avant que le destin lui fasse croiser la route de Diane. Liliane lui parle alors de son manuscrit et lui

apporte pour qu'elle en fasse la lecture. Ensemble et avec l'aide d'une amie, Ginette, elles entreprennent d'y apporter des corrections et des ajouts dont un chapitre sur Elvis Story.

Parallèlement, Liliane continue à monter sa revue de presse sur Elvis Story. Ses recherches sur Internet lui font faire la connaissance de Didier Lecomte, un fan d'Elvis qui lui demande de participer à la création de sa page Internet sur Elvis Story en France. Son nom et son courriel figurant sur le site, elle établit, par la suite, des liens avec une fan de France et une autre, japonaise, avec qui elle correspond en anglais.

Sous le signe de la différence

Lorsqu'on demande à Liliane ce que son bénévolat et son passe-temps lui apportent, un éclair nommé « valorisation » illumine son regard : « Connaître des personnes différentes! Si une personne est différente, faut pas dire qu'elle n'est pas capable. Si vous lui donnez des outils, elle va pouvoir réaliser son rêve. Oui, peut-être que ça va prendre plus de temps mais si t'as assez de cœur pour foncer au lieu d'écouter ceux qui disent que tu vas bloquer... Y a beaucoup de personnes qui ne font pas carrière parce qu'ils se disent que le monde leur met des bâtons dans les roues. C'est pas parce que ça fonctionne pas aujourd'hui que demain tu pourras pas réaliser ton rêve. Elvis, ils lui ont dit qu'il pourrait pas mais il est devenu une vedette! »



Courtoisie : Liliane Brousseau

Après avoir assisté à Elvis Story 50 fois, Liliane s'est enfin décidée à demander à Martin Fontaine de poser avec elle.

Sous le signe du destin

Liliane demeure dans le quartier Limoilou. À l'époque, le bureau du Mouvement est à l'école Ste-Odile. Tous les jours, elle passe devant. Une bonne journée, elle se décide à entrer et offre tout simplement ses services. Elle possède un bon bagage d'expériences : réceptionniste-téléphoniste au Relais la Chaumaine; participation à différents programmes dont un projet-pilote en bureautique à l'école St-Exupéry; certificat d'études professionnelles de commis de bureau; stage au Ministère des Communications et diplôme de Secondaire V. Elle est disponible 3 jours par semaine et le Mouvement a justement besoin d'une bénévole pour ce poste.

« Le bénévolat me permet de rester dans le marché du travail. Ainsi, je ne perds pas ce que j'ai appris et ça me fait rencontrer du nouveau monde. », nous confie-t-elle.

Liliane en bref...

- Elle a écrit 6 lettres à Elvis et 42 à Martin Fontaine.
- Sa chanson préférée : The wonder of you.
- Elle possède plus de 200 albums d'Elvis.
- Ses émissions préférées : Entertainment Tonight, Access Hollywood, Buffy contre les vampires, La Grande Ourse, les nouvelles et certains documentaires.
- Elle préfère les livres originaux anglais sur Elvis parce que « les livres traduits ne reflètent pas nécessairement ce qu'ils voulaient dire en anglais ».
- Son nom est cité dans le livre « Elvis through my eyes » de Bill E. Burk.
- 2 fois, ses lettres ont été publiées dans la revue Elvis World.
- Elle a été interviewée sur le spectacle Elvis Story par Valérie Gamache dans le cadre des nouvelles TVA.
- Son plus grand rêve : publier un jour son livre sur Elvis.
- Son plus grand regret : n'avoir jamais vu Elvis en spectacle « parce qu'il se passait quelque chose de spécial dans l'endroit même si tu le voyais tout petit, tout petit. ».
- Sa plus grande déception : « Ce serait de ne pas voir la toute dernière représentation d'Elvis Story au Théâtre St-Denis. J'aimerais tant y aller. Mais s'il ne reste plus de billets... ».

Mot caché de Lise



E	L	R	T
ELLE	LES	RECHERCHES	TÂCHES
EMPLOI	LUI	RÊVE	TOI
EMPLOYEUR		RIRE	
ENTREPRISE	M		U
ENTREVUE	MATIÈRE	S	UNIVERSITÉS
ÉTUDES	MÉTIER	SALAIRE	USINES
		SANTÉ	
	O	SÉCURITÉ	V
F	ORIENTATION	SITES	VOLONTÉ
FORMATIONS	OUVRAGE	SOCIÉTÉ	
		SOI	
D		STAGE	
DÉMARRER	I		
DIPLÔME	INTERNET	PERSONNEL	SYNDIQUÉS

Thème : Le travail

S	E	C	U	R	I	T	E	T	U	D	E	S	U	O
T	M	E	T	I	E	R	S	T	R	E	R	Y	N	R
A	P	E	R	S	O	N	N	E	L	M	E	N	I	I
G	L	M	A	T	I	E	R	E	U	A	I	D	V	E
E	O	U	V	R	A	G	E	R	I	R	R	I	E	N
N	I	D	I	P	L	O	M	E	A	R	R	Q	R	T
T	N	V	A	V	O	L	O	N	T	E	A	U	S	A
R	T	E	M	P	L	O	Y	E	U	R	C	E	I	T
E	E	N	T	R	E	P	R	I	S	E	O	S	T	I
V	R	E	C	H	E	R	C	H	E	S	N	P	E	O
U	N	I	L	U	S	I	N	E	S	A	F	E	S	N
E	E	T	E	I	C	O	S	O	I	N	L	G	I	R
L	T	L	E	U	S	E	H	C	A	T	I	E	T	E
L	O	L	E	S	A	L	A	I	R	E	T	C	E	V
E	I	F	O	R	M	A	T	I	O	N	S	R	S	E

PERSONNE QUI EXERCE UNE
PROFESSION, UN MÉTIER

SOLUTION : TRAVAILLEUR



La plus grande fan d'Elvis

Sa passion pour Elvis Presley a mené Liliane Brousseau à se documenter sur l'homme et l'artiste à travers à peu près tout ce qui s'est écrit sur lui sans compter les documentaires à la télé et les sites Internet. Elle connaît tout sur lui, dans les moindres détails et, c'est avec un oeil critique, qu'elle a

apprécié l'évolution du spectacle Elvis Story à travers les 46 représentations régulières et les 4 de la version « Casino » auxquelles elle a assisté entre 1995 et 2004. Nous vous offrons, dans cette page, quelques-unes des très nombreuses découvertes qu'elle a faites tant sur Elvis Presley que sur Elvis Story.

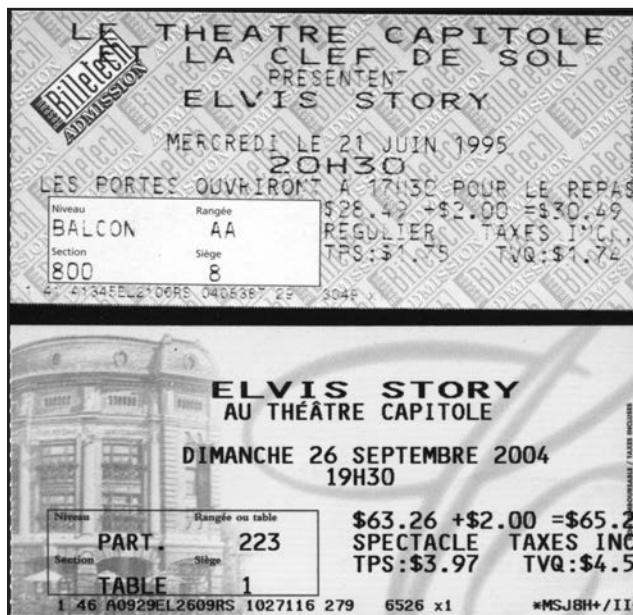
Au sujet d'Elvis Presley

Ses recherches sur Elvis ont fait découvrir à Liliane un homme original mais aussi très généreux, déjà, à l'âge de 3 ans. Elvis était un homme entouré de mystères, timide qui avait peur de parler au monde. C'était un solitaire incompris et une légende vivante.

Saviez-vous que...

- Elvis avait une grande mémoire. Dès l'âge de 17 ans, il pouvait réciter le discours d'adieu du général MacArthur.
- Le 29 août 1970, le FBI publiait un mémo sur un complot visant à tuer ou kidnapper Elvis.
- Elvis aimait jouer aux cartes.
- Sa fleur préférée était le jasmin.
- Il avait un caniche blanc nommé « Duke ».
- Pendant son service militaire, Elvis a reçu plus de courrier à lui seul que tous les autres soldats réunis.
- Avant son lancement national, le film « Change of habit » fut montré aux psychiatres, psychologues et éducateurs qui s'occupaient d'enfants autistes.
- Elvis était du signe capricorne, ascendant sagittaire.
- Elvis aimait l'astrologie, lire, écouter de la musique.

Les billets de la toute première et de la toute dernière représentation d'Elvis Story



Au sujet d'Elvis Story

Liliane est catégorique : « Il y a beaucoup d'imitateurs qui pensent qu'ils l'ont, mais ils n'ont pas la bonne perception d'Elvis. Martin Fontaine a su comprendre Elvis. Il a mieux réussi, par son spectacle, à faire comprendre Elvis que bien des livres. ». À chacune des représentations auxquelles elle a assisté, Liliane prenait des notes sur les changements, les améliorations apportées. Et lorsqu'elle écrivait à Martin Fontaine, c'était pour lui faire part de ses commentaires sur ces changements ou sur certains détails incorrects. Faute d'espace, nous ne vous en reproduisons ici que quelques-uns.

Des corrections apportées

- Après que Liliane ait fait parvenir sa documentation sur le spectacle d'Elvis en 1968, des chansons, dont plusieurs inédites, ont été ajoutées à cette partie du spectacle.
- Le costume « préhistorique » de 1976 a été modifié après que Liliane eu fait part d'une erreur de dessin sur le costume.

Une lettre attendue qui fait plaisir!

Chère Liliane,
Félicitations pour votre engagement social !
Je ne suis pas sans savoir à quel point vous êtes une « fan » inconditionnelle du spectacle Elvis Story. Vous me l'avez démontré à plusieurs reprises et je vous en suis très reconnaissant.

Martin Fontaine
Elvis Story



Le site français auquel a collaboré Liliane par des photos et des textes : http://club.discoldies.free.fr/elvis_story

Quelques modifications notées au fil des ans

- 1996 : Ajout d'effets et lumières; ajout de la chanson « Always on my mind ».
- 1997 : Changement dans la finale du spectacle.
- 1998 : Pour « That's all right mama », les petites caisses de son disparaissent de la scène.
- 1999 : Ajout du drapeau sudiste dans la finale d'« American Trilogy ».
- 2000 : Ajout de « When my blue moon turn to gold again » dans le numéro de '68.
- 2001 : Ajout de perruques pour les choristes dans le numéro de '70.
- 2002 : Ajout de fibre optique autour du décor. Une intro au piano plus longue pour « My way ».
- 2003 : Nouveau Graceland, nouveaux arrangements floraux; nouvelles cellules pour « Jailhouse rock ».
- 2004 : Nouvelles chorégraphies pour l'ensemble des numéros; ajout de costumes aux choristes dans plusieurs chansons.



« Tout le monde voudrait être Elvis mais personne ne voudrait vivre sa vie » (Liliane)



5 mois avant le décès d'Elvis, elle recevait enfin son autographe, l'objet le plus précieux de sa collection.



Rendez-vous

24 février 2005

Jeu-di-Info de 19h00 à 21h00

La zoothérapie

Pour tout connaître sur les effets positifs de la zoothérapie sur les êtres humains.

Bienvenue à toutes et à tous!

Centre Marchand, 2740, 2e Avenue

13 au 20 mars 2005

Semaine québécoise de la déficience intellectuelle

DIMANCHE 13 MARS

9h à 15h30 - Journée-Famille au Centre Lucien-Borne

9h30 à 14h - Tournoi de quilles au Quillorama Val-Bélair

LUNDI 14 MARS

10h et 13h30 - Performance artistique au Cégep de Limoilou

17h à 19h - Cocktail d'ouverture au Café de la vie

MARDI 15 MARS

9h30 à 10h30 - Formule « Tout le monde en parle »; Témoignages et expérience au Centre Louis-Joliet

18h45 - Citoyen avant tout au Musée de la civilisation

MERCREDI 16 MARS

19h - Rencontre d'information du comité des usagers au CRDIQ

JEUDI 17 MARS

18h - Buffet gastronomique au Domaine Maizerets

SAMEDI 19 MARS

8h30 à 15h30 - Compétition provinciale de ski alpin à la Station touristique Stoneham

13h à 16h - Activité plein air à Cité Joie

DIMANCHE 20 MARS

8h30 à 17h15 - Activité avec le Mouvement Personne D'Abord du Québec Métropolitain à la Ferme éducative Chaudière-Appalaches

24 mars 2005

Jeu-di-Info de 19h00 à 21h00

L'OPHQ, un organisme à découvrir!

Pour en savoir davantage sur l'Office des personnes handicapées du Québec et ses services.

Bienvenue à toutes et à tous!

Centre Marchand, 2740, 2e Avenue



Petites annonces

Vous avez une annonce à faire paraître, un événement à promouvoir
Téléphone & Télécopieur : 524-2404
Courriel : mpdaqm@globetrotter.net

J'aimerais parler avec vous

Vous êtes une femme. Vous avez déjà vécu des difficultés dans votre couple.

Est-ce que votre conjoint ou votre copain :

Crie souvent après vous?

Vous a déjà poussée ou frappée?

Vous a déjà obligée à faire quelque chose que vous ne vouliez pas faire ou que vous détestiez?

Vous a déjà fait du chantage ou des menaces de vous faire mal?

Vous a déjà empêchée de voir vos parents ou vos amis?

Vous a fait quelque chose qui vous a fait de la peine ou vous a humiliée?

Vous a déjà fait peur?

Si vous acceptez de me parler, j'irai vous voir. Vous choisirez l'endroit, le jour et l'heure.

Un montant de 20,00 \$ vous sera remis pour votre participation.

Merci de nous aider dans notre recherche. Nous avons besoin de votre aide pour mieux comprendre ce que les femmes vivent.

Si vous acceptez de participer à cette recherche, téléphonez-moi afin de prendre un rendez-vous. Voici mes coordonnées :

Raymonde Boisvert : Téléphone : 514-343-6111, poste 1-3487

LE BABILLARD À TOUT LE MONDE

Besoin d'aide ou de parler?

Voici quelques numéros à retenir:*

- Prévention Suicide : 683-4588
- Tel-aide : 686-2433
- Ligne parents : 1 800 361-5085
- Ligne Jeunesse j'écoute :
 - Pour les jeunes : 1 800 668-6868
 - Pour les parents : 1 888 603-9100
- Drogue aide et référence : 1 800 265-2626
- SOS Violence conjugale : 1 800 363-9010
- Tel-Jeunes : 1 800 263-2266
- Info Abus (aînés) : 1 888 489-2287
- Jeu aide et référence : 1 800 461-0140
- Info-Santé : 648-2626

Concours

« Dessine-moi un arbre »

C'est sous le thème « Semons d'abord... et fleurissons ensemble » que ce concours fait officiellement son retour. La personne gagnante verra son chef-d'oeuvre reproduit sur l'affiche promotionnelle de la 4^e Journée provinciale des Mouvements Personne d'Abord.

Critères à respecter pour participer au concours :

- Être une personne adulte vivant avec une « déficience intellectuelle »
- Dessiner un arbre sur une feuille 8-1/2 x 11
- Respecter le thème
- Derrière le dessin, inscrire : nom, adresse complète et numéro de téléphone.
- Faire parvenir le dessin :
MPD'A QM - Dessine-moi un arbre
2101, 1^{ère} Avenue
Québec (Québec) G1L 3M6

Pour informations : 524-2404

Date limite : VENDREDI, 4 MARS 2005

* Source : Communication-Québec.

Augmentation de loyer : rappel des règles*

Aux locataires liés par un bail d'un an finissant le 30 juin 2005. Règle générale, le bail se renouvelle automatiquement à son terme pour la même durée, au même loyer, sauf si le propriétaire vous avise **par écrit** qu'il désire augmenter le prix du loyer. Pour les baux finissant le 30 juin 2005, l'avis du propriétaire doit vous être donné entre le **1er janvier et le 31 mars 2005**. Sur réception de l'avis voici vos choix :

- Accepter l'augmentation : aucune réponse n'est nécessaire, le bail est renouvelé et le locataire paiera le nouveau prix du loyer à partir du 1^{er} juillet;
- Refuser l'augmentation : le bail est renouvelé pour une autre année et le locataire n'est pas obligé de quitter le logement, mais le nouveau prix du loyer reste à déterminer; à moins qu'il s'agisse d'un logement qui existe depuis moins de 5 ans. Dans ce cas le locataire devra quitter à la fin du bail;

- Ne pas renouveler le bail : le locataire doit quitter le logement à la fin du bail.

Dans les deux derniers cas, le locataire doit aviser le propriétaire par écrit **dans le mois suivant** la réception de l'avis. De son côté, le propriétaire a un mois après réception d'une réponse de refus de l'augmentation par le locataire, pour déposer au tribunal une demande de fixation de loyer. S'il ne dépose pas une telle demande, le bail est renouvelé pour une autre année. Des modèles d'avis et de réponse sont disponibles dans le site Internet suivant : www.rdl.gouv.qc.ca/fr/3_0/3_5.asp. Vous pouvez également composer le numéro 1 800 683-2245.

20 mars: Pour une journée énergisante

Dans le cadre de la **Semaine québécoise de la « déficience intellectuelle »** (SQDI), le **Mouvement Personne d'Abord** vous invite à participer à une journée « énergisante » pour : rencontrer des personnes dynamiques, échanger sur vos préoccupations et parler d'entraide, de solidarité et d'actions pour faire bouger les choses, tout ça dans un décor enchanteur.

Dimanche, 20 mars 2005

Ferme éducative Chaudière-Appalaches (St-Malachie)

Départ à 8h30 en autobus nolisé du 2101, 1^{ère} Avenue;
retour à 17h15 au même endroit.

Membres : 15,00 \$; non-membres : 17,00 \$

(incluant transport, dîner, visite guidée et collation)

Nombre de places limitées ! Réservez tôt! Pour informations : 524-2404.

La réception du paiement confirme votre réservation.

Faites parvenir votre chèque à l'ordre de : MPD'AQM au
2101, 1^{ère} Avenue, Québec, G1L 3M6.

Date limite : lundi, 14 mars.

NB : L'autobus et la ferme n'étant pas accessibles, il nous est malheureusement impossible d'accueillir les personnes à mobilité réduite. Nous nous en excusons.

Merci à nos précieux commanditaires et collaborateurs pour leur générosité à l'occasion de notre activité de Noël.



Caisse populaire Desjardins
du Vallon



CENTRE MGR MARCOUX INC.
1885, de la Conardière,
Québec, Qc, G1J 2E5

